

Appel à communications

Administrer la ville dans et hors les murs (Occident, XIV^e-XVI^e siècles) : continuité(s) ou rupture(s) ?

Journée d'études, Amiens, 22 juin 2018

Depuis le début des années 2010, les rencontres scientifiques traitant la question des abords des villes médiévales en Occident, leur *extra muros*, à savoir les faubourgs, la banlieue et le plat-pays, se multiplient. Leur dynamisme a remis en cause la vision traditionnelle d'une société urbaine opposée au monde rural. La notion de dualité ou de dichotomie laisse progressivement place à celle d'une complémentarité forte entre les deux entités dont les interactions demeurent toutefois souvent encore floues.

Cette historiographie récente, aux acquis indéniables, demande cependant à être encore approfondie. Par exemple, la comparaison des modes de fonctionnement *intra* et *extra muros* permettrait de mieux les définir. On pourrait ainsi comprendre plus précisément les espaces périphériques et mieux appréhender la ville médiévale dans son ensemble.

La recherche récente a montré que les espaces situés au dedans et au dehors de l'enceinte urbaine sont des zones policées sous le pouvoir d'une autorité politique commune, laïque ou religieuse. S'appuyant sur cet acquis, la journée d'études aura pour objectif d'approfondir la connaissance de l'administration de toute la société urbaine. En cela, les enclaves juridictionnelles ne pourront pas être au cœur de la communication mais pourront être prises en compte en tant qu'élément de comparaison. Il s'agira donc non pas d'analyser le fonctionnement de la ville par rapport à celui de son plat-pays dans son intégralité, mais d'articuler l'*intra muros* aux faubourgs et à la banlieue.

Les contributions porteront sur l'Occident, principalement aux XIV^e-XVI^e siècles durant lesquels la ville redéfinit les relations qu'elle entretient avec ses abords face aux troubles géopolitiques, sanitaires et économiques.

Quatre thèmes majeurs sont à envisager ici :

- **Le commerce et l'économie** : le citadin et le faubourien sont-ils soumis aux mêmes obligations réglementaires et bénéficient-ils des mêmes prérogatives dans leurs activités ? Existe-t-il un modèle de répartition des infrastructures artisanales et commerciales spécifique au dedans et au dehors ?
- **La défense et la justice** : quel est le rôle des habitants des faubourgs dans les services de guet, de corvée ou de lutte contre le feu ? Les auxiliaires de police, relevant d'une même autorité, sont-ils les mêmes de part et d'autre des murailles ?
- **Prévention situationnelle** : les mesures et les aménagements liés à l'hygiène publique et à la prévention contre les incendies sont-ils uniformes dans l'ensemble de la ville ? Les faubourgs concentrent-ils vraiment davantage d'activités et de pratiques polluantes que la ville *intra muros* ?
- **Les jeux et les festivités** : la réglementation des divertissements privés (prostitution, danses, jeux de hasard, rencontres sportives, etc.) est-elle la même de chaque côté de l'enceinte ? Où se situent les jardins d'entraînement des compagnies bourgeoises et les espaces dédiés aux grandes festivités publiques ? Dans quelle mesure les trajets des processions et des joyeuses entrées mettent-ils en relation les espaces *intra* et *extra muros* ?

Les propositions de communication (résumé de 300 à 500 mots et un titre) sont à envoyer pour le 15 novembre 2017 au plus tard à : catherine.xandry@u-picardie.fr

Journée d'études organisée par l'Université de Picardie Jules Verne et le laboratoire TrAme (EA 4284)

Comité scientifique :

Mathieu Béghin (TrAme, Université de Picardie Jules Verne)

Laurence Buchholzer (ARCHE, Université de Strasbourg)

Denis Menjot (CIHAM, Université Lumière Lyon 2)

Pascal Montaubin (TrAme, Université de Picardie Jules Verne)

Catherine Xandry (TrAme, Université de Picardie Jules Verne)